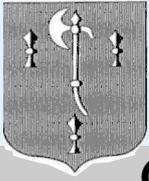


DIVERS-CITÉ



Cendras - Bulletin municipal



N° 218 janvier 2013

SOMMAIRE

Edito
Cérémonie des vœux P 2

Actualité de la
commune P 3

Au conseil municipal P 4

Travaux et
aménagement P 5

Au centre socioculturel
Lucie Aubrac P 6

En bref P 10

Environnement: pas de
pesticides dans les cimetières
P 11

Ecoles: les rythmes scolaires
en question / Danger de sup-
pression d'une classe P 12

Les choix de lectures
des écoliers à
Malataverne P 13

Le CCAS P 14

Des nouvelles du foot /
Nouveau chantier aux jardins
du Galeizon P 15

Agenda / Utile P 16

Maison de retraite Une nouvelle vie à l'Euzière

Rencontre avec Suzanne Clavel la
directrice, qui nous présente ses
projets pour 2013

P 7 à 9

Edito

L'année 2013 sera difficile nous dit-on en haut lieu. Merci pour le renseignement, mais on l'avait déjà bien compris : le chômage monte en flèche (les shelbox chez nous, tout comme les Jalatte sont sous le couperet), la pauvreté explose.

Difficile pour tout le monde ? Monsieur Tapie a acheté, avec les milliards d'argent public que Madame Lagarde (ex Ministre du précédent gouvernement et aujourd'hui directrice du FMI) lui a donnés, un yacht tellement grand qu'il ne peut pas le stationner dans le port de Marseille (le pauvre !) ; Monsieur Carlos Ghosn, patron de Renault qui s'apprête à supprimer 7 500 emplois, a encaissé un salaire (officiel) de 13 300 000 euros en 2011 ; en 30 ans, le montant des dividendes versés aux actionnaires a été multiplié par vingt au détriment des salariés, et ce montant dépasse depuis 2003 celui des investissements réalisés dans les entreprises ! Et de ces énormes profits pas réinvestis dans l'économie, une partie s'exile de France dans les paradis fiscaux, chaque année à hauteur du remboursement annuel de la dette dont on nous rebat les oreilles.

Peut-être que la crise ne tombe pas du ciel ! Cette crise avec laquelle on justifie l'austérité pour les salariés, pour les retraités, pour les privés d'emplois bien sûr, mais aussi pour les collectivités locales, les communes qui vont voir la plupart de leurs recettes diminuer cette année et auxquelles on veut faire payer en plus une réforme scolaire mal ficelée (voir article dans ce bulletin). Nous reviendrons sur ces questions dans le bulletin de Mars consacré au budget.

Mais force est de constater que la crise et l'austérité ne nous empêchent pas de mener une guerre au Mali contre des djihadistes, financés en partie par le riche Emir du Qatar devant lequel va s'incliner le Président (le nouveau comme l'ancien) parce que cet Emir bourré de pétrodollars investit en France (PSG entre autres) ! Ce brave Emir qui, au mois de novembre dernier a fait emprisonner à perpétuité un poète de son pays (Ibn Al Dhib) parcequ'il avait osé écrire dans son dernier poème (« poème du Jardin ») « nous sommes tous la Tunisie face à une élite répressive ». Mais peut-être suis-je de parti pris ? En tous cas je souhaite à tous les Cendrasiens que l'année 2013 leur soit aussi « difficile » qu'à Bernard Tapie, Carlos Gohsn ou l'Emir du Qatar.

Au nom du Conseil Municipal, meilleurs vœux à tous.

Yannick LOUCHE



Bonne année!

Des vœux entre bleu et gris

Pas de musique cette année pour la cérémonie des vœux. La date habituelle tombant pendant les vacances scolaires, les profs de l'école de musique n'étaient pas libres. Pas de musique, mais la présentation d'un joli film montrant Cendras dans les années 1950. Un document d'archives, réalisé par Henri Quet, qui vient d'être restauré.

Difficile de faire des vœux de prospérité et d'annoncer de somptueuses réalisations alors que l'argent n'arrive plus tant dans les portemonnaie des ménages que dans les budgets des communes.

Le maire de Cendras n'a donc pas menti à sa population : ça va être une année difficile. Cependant des choses se sont faites et se feront, vous en avez et vous en aurez le détail mois après mois dans ce bulletin municipal. Travaux, urbanisme, logement, environnement, développement durable, écoles, action culturelle, économie, services, sport, association...

Mais politique et gestion locales aujourd'hui ne peuvent plus être pensées sans se soucier des choix nationaux et internationaux. Ainsi le maire dressa un tableau comparatif de ce qui augmente et de ce qui baisse. Une balance qui se révèle en faveur des riches et au détriment des plus pauvres, des plus faibles. Pour que ça change assura Yannick Louche il faut changer les règles du jeu.

Citant La Boétie et son superbe « Traité de la servitude volontaire », un petit texte de 1560 écrit par un jeune homme de 19 ans, qu'il serait bon de remettre en tête de rayon de toutes les bibliothèques et de toutes les librairies ; il assura avec les mots d'Aragon qu'un jour viendra couleur d'orange... mais il ne viendra pas seul.



Noël pour les scolaires

C'est le mardi 18 décembre que la municipalité offrait aux écoliers de Cendras le traditionnel goûter de Noël, précédé d'un spectacle qui cette année était une comédie musicale, *Touwongka*. Ce spectacle original a été très apprécié des enfants.



Danses traditionnelles avec Galei'jades

L'atelier danses traditionnelles de l'association Galei'jades est toujours très dynamique. Le 7 décembre dernier, il organisait une soirée repas – bal occitan avec le groupe Cabre can à la salle polyvalente. Il récidive le dimanche 17 mars après-midi avec un goûter – concert – bal écossais et irlandais. Les amateurs de danse trad sont gâtés !



Comment vendre ses bois de pins ?

Tel était le sujet traité dans le cadre de la réunion organisée par le centre régional de la propriété forestière (CRPF) le 11 décembre dernier à la mairie de Cendras.

De nombreux propriétaires de pinèdes du secteur avaient répondu à l'invitation pour cette réunion très instructive. Nous reviendrons en détails sur cette question au travers d'un dossier qui sera proposé dans le prochain numéro du journal Biosphère du SMACVG, en mars prochain.

Au conseil municipal

Séance du 3 décembre 2012

Comme il avait été décidé pour le précédent médecin qui n'a pas pu rester pour raisons de santé, l'aide à l'installation par la municipalité est reconduite pour le nouveau médecin (aide à la prise en charge du cabinet).

Convention est signée avec l'établissement public foncier régional, lequel se substitue à la commune pour d'éventuels achats de terrains sur le secteur des Fonzeaux dans le cadre du projet urbanisme étudié en 2012.

Dans le cadre de la nouvelle loi en la matière, accord pour la prise en charge à 50% du contrat de prévoyance pour les agents territoriaux en cas d'arrêt de travail de longue durée.

Séance du 14 janvier 2013

Demande de subvention est faite à la politique de la ville (CUCS piémont) pour un projet de jardin pédagogique au profit des enfants des écoles et du centre socioculturel, pour un montant prévisionnel de 8000 euros.

Demande de subvention est faite auprès de la préfecture au titre de la DETR pour le projet de travaux sur l'école primaire Joliot Curie (réfection de la toiture en toiture photovoltaïque, réfection de l'isolation et de l'étanchéité...) pour un montant prévisionnel de 251000 euros.

Demande de subvention est faite auprès du conseil général, au titre des amendes de police, pour les travaux d'amélioration de la voirie (montant prévisionnel 20000 euros)

Demande de subvention est faite auprès du conseil général et du conseil régional pour des travaux sur les logements communaux (montant prévisionnel de 60000 euros)

Accord pour la délibération des droits de préemption au maire dans le cadre de l'intervention de l'établissement public foncier régional sur le projet des Fonzeaux.

Accord pour la reconduction en 2013 de la subvention municipale au centre socioculturel Lucie Aubrac pour un montant de 66931 euros.

Accord pour le lancement de la DUP concernant l'élargissement de la voirie à l'entrée du hameau du Rat.

Dispositif « habiter mieux » du conseil général du Gard

Propriétaires occupants vous pouvez faire des économies d'énergie.

Factures d'énergie importantes, isolation défectueuse, système de chauffage non performant, logement vieillissant... le conseil général et l'ANAH financent sur le territoire hors agglomération du département le programme « habiter mieux ». Il s'agit d'un dispositif d'aide aux travaux d'amélioration thermique des logements. Ce programme peut vous concerner si vous êtes propriétaire occupant, relevant des revenus plafonds définis par l'ANAH (voir sur le site Internet du conseil général du Gard : gard.fr) et que votre logement, mal isolé ou mal chauffé vous coûte trop cher en énergie. Les différents partenaires de l'opération offrent aux proprié-

étaires concernés des aides financières pour les travaux qui correspondent au programme.

Vous avez aussi la possibilité de vous faire assister : Habitat et développement est chargé par le conseil général d'animer ce dispositif et d'aider les propriétaires dans leurs démarches. Les aides peuvent être de 20 à 35% du montant des travaux, plus une prime de 2600 euros.

Si vous désirez savoir si vous pouvez être bénéficiaire (il existe des conditions à respecter : plafond de ressources et travaux permettant un gain de performance énergétique du logement d'au moins 25%), prenez contact avec Habitat et développement au 04 66 21 92 70 (le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h) ou par courriel : contact@habitatetdeveloppement.fr



Voirie

Dès les premiers jours de l'année 2013, la mairie a fait rehausser et goudronner par l'entreprise Bernard, la partie basse du chemin du mas Récoules, afin que soit évacuée l'eau de pluie qui stagnait à cet endroit.

Mur

Les personnels municipaux ont terminé le mur en pierres (du plus bel effet) qui soutient le silo à copeaux de la chaufferie municipale, rue Malinowski.

Piste DFCI

Les travaux de construction de la piste DFCI au dessus de la Ferme sont en cours avec l'entreprise Cabrit pour le terrassement et l'association les Jardins du Galeizon pour le déboisement.

Plan communal de sauvegarde (PCS): Réunion publique de présentation mercredi 13 février à 18 heures, salle du conseil municipal

Le PCS, rendu obligatoire par la loi, est fait pour organiser le sauvetage des vies en cas de catastrophe naturelle (inondation, incendie, rupture de barrage...) Le bureau qui l'a réalisé viendra le présenter le 13 février, avec les élus municipaux. Ce plan de sauvegarde concerne tous les habitants de la commune.

Nouveau médecin

Le 7 janvier dernier, le docteur Jean-Michel Moussant, à qui nous souhaitons la bienvenue, a réouvert le cabinet médical.

Consultations :

- le matin de 9 h00 à 12h00 du lundi au samedi.
- l'après-midi de 15 h à 18h30 les lundi, mercredi et jeudi.

Numéro de téléphone:
04 66 43 08 76

Le conseil d'administration et les salariés du centre socio-culturel Lucie Aubrac vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année nouvelle, en souhaitant que s'accomplissent nos projets collectifs, solidaires et citoyens ! En 2013, gardons l'audace de croire en ces projets qui nous permettent de vivre ensemble.



Au plaisir de vous retrouver prochainement, par exemple :

- pour préparer la 10^{ème} édition du Violon Dingue (première réunion 2013 mercredi 30 janvier à 18h au centre)
- pour participer à la prochaine soirée du centre socioculturel le vendredi 22 février (c'est chaque soir de vacances scolaires)

La réforme des rythmes scolaires nous pose problème

La réforme des rythmes scolaires mobilise les parents, les élus, les enseignants et aussi le centre socioculturel qui organise et développe les activités périscolaires dans le cadre de son accueil de loisirs (ALSH).

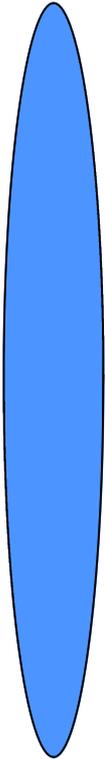
Le centre de loisirs qui a une fonction éducative complémentaire à la famille et à l'école, est un lieu privilégié de socialisation et d'apprentissage de la vie collective. Cet accueil régulier et sur une longue période, permet aux enfants de s'investir dans des projets et à chacun d'entre eux de trouver sa place dans un groupe.

L'école le mercredi matin : ce n'est pas qu'un changement d'organisation, le risque est grand de voir disparaître cette conception du loisirs éducatif, que favorise l'accueil à la journée, au «bénéfice» d'une plus grande consommation d'activités.

Ne nous leurrions pas, à l'instar du soutien scolaire, le loisirs éducatif est un marché «juteux» pour des vendeurs plus intéressés par des parts de marché que par l'épanouissement de nos petits.

Quand on parle de rythmes scolaires, nous entendons bien sûr rythmes de vie des enfants, et là des questions se posent auxquelles le projet de décret ne répond pas : **raccourcir d'une demie heure la journée scolaire** et après : qui ? fait quoi ? Où ? Avec qui ? Pendant combien de temps ? ...

L'idée que ces questions trouvent leurs réponses dans « **un projet éducatif de territoire** » interroge le rapport égalitaire et surtout nous inquiète quant à la disparition d'un projet d'éducation nationale.



Rencontre avec Suzanne Clavel, la directrice de la maison de retraite de l'Euzière



L'Euzière, une maison de retraite qui fait peau neuve pour vous offrir une nouvelle vie

Voilà plus d'un an maintenant, depuis le 17 décembre 2011, que la groupe Pavonis a repris la maison de retraite de l'Euzière et depuis janvier 2012, Suzanne Clavel en est la toute nouvelle directrice.

C'est à elle que revient la charge de gérer cette structure qui accueille quarante-huit résidents. Mais cette première année n'a pas été de tout repos puisqu'il s'agissait d'une année de reprise après des temps très durs qui avaient mis la maison en péril.

Elle s'est donc tout d'abord concentrée sur la prise de contact. Il lui a fallu ensuite présenter au personnel les exigences du groupe Pavonis et réorganiser le travail.

Ce qui semblait le plus urgent étant la mise aux normes de l'établissement, de nombreuses réunions de travail ont été nécessaires afin de planifier les travaux à réaliser.

Il n'y avait pas notamment de détecteurs d'incendie, ce sont donc ces premiers travaux qui ont été réalisés de toute urgence. Pour le reste, avant de déposer les permis, la directrice a souhaité prendre le temps de rencontrer les pompiers, les commissions handicapés, etc. pour leur soumettre les plans. Ce temps passé à bien préparer le dossier n'est pas perdu au contraire il permettra d'en gagner ensuite.

Suzanne Clavel a également jugé bon de prendre du temps avec les familles qui avaient été très inquiètes quand la maison avait été menacée de fermeture et qui sont maintenant impatientes que les travaux commencent.

Un travail fructueux qui a permis de déposer les dossiers en août dernier. Un avis est attendu pour février 2013. Espérons qu'il sera favorable, les travaux pourraient ainsi commencer dans le premier semestre 2013. La directrice estime à un an la durée des travaux nécessaires. Ils comprendront des accès pour handicapés et en matière de sécurité un équipement de désenfumage, l'agrandissement des salles de bain et l'installation d'un deuxième ascenseur.

Il est par ailleurs prévu la rénovation de toute la maison qui sera refaite du sous-sol au 3^{ème} étage. Tout sera repeint.



Quatre nouvelles chambres seront créées et deux supprimées au rez-de-chaussée afin de créer à la place une salle à manger pour les personnes les plus dépendantes.

En matière d'organisation pratique, comme les travaux vont se faire avec les résidents à l'intérieur (on ne peut pas vider la maison !) les quatre chambres nouvelles seront créées en premier. Elles permettront d'y déplacer les personnes pendant les travaux dans leur chambre.

Pour ce qui est du personnel, la directrice veut aller vers une plus grande coordination entre les soins, les projets de vie personnalisés, la restauration, et les animations. Une prise en charge globale de la personne propre à chaque résident. Mettre les résidents au cœur des préoccupations de l'équipe avec pour chacun la réalisation d'une synthèse faisant le bilan de son état de santé, de son stade d'autonomie (ou de dépendance), son état cognitif, ses habitudes de vie, ses goûts... Une synthèse qui sera un point de départ individuel pour fixer des objectifs.

La maison de santé de l'Euzière se veut avant tout un centre de vie, pas qu'un centre de soins et pas un hôpital.



De nombreuses activités sont déjà proposées aux résidents : des ateliers (gym douce, mémoire, travail manuel, journal, épluchage des légumes pour la soupe), visite d'intervenants (chorale, chanteur), lotos.

Mais la directrice constate que les attentes et les possibilités sont de plus en plus différentes d'un résident à l'autre. Les activités en grands groupe peuvent s'avérer dévalorisantes pour ceux qui sont les plus en difficulté. Une évolution qui va amener à revoir ces activités dans un sens plus individualisé. Pour ne laisser personne sur le bord de la route

Par ailleurs Suzanne Clavel veut développer le côté thérapeutique, avec la mise en place de toilettes thérapeutiques. Le moment de la toilette peut devenir un véritable moment de soin. Elle compte aménager aussi un espace de balnéothérapie, d'aromathérapie et de musicothérapie pour allier détente et soin.

A cet effet, depuis juin, Stéphanie a intégré l'équipe du personnel. Elle a les compétences nécessaires pour mener toutes ces activités et son rôle sera aussi de coordonner toutes les activités

Le suivi de chacun se fera de façon personnalisée et chaque résident aura un membre du personnel référent chargé de bien le connaître, qui suivra la globalité de son parcours.

Le groupe Pavonis, entreprise solide qui existe depuis plus de 25 ans et qui gère plus de dix maisons (certaines allant jusqu'à 90 lits) est en cours de certification, une démarche qualité qui va permettre de mettre en place toutes ces nouveautés.

La nouvelle directrice tient à souligner que la prise en charge était déjà correcte avant son arrivée grâce à une bonne équipe qui est maintenant prête à bien tourner.



La résidence L'Euzière souhaite une bonne année à toutes les Cendrasiennes et tous les Cendrasiens.

Ecole de musique

L'audition des rois organisée par l'école de musique aura lieu le 19 février à 20 heures à la salle polyvalente. Entrée libre.

Atelier d'écriture

Rappel : l'atelier d'écriture animé par Mlle Ouldjassia a lieu tous les jeudis de 18 à 20 heures, au foyer des Jonquilles. Inscriptions au 06 52 47 44 34

Galei'jades : stages et bal trad

Pour ce premier trimestre 2013, Galei'jades propose des stages de fabrication de meubles en carton, de photo, de scrapbooking, pour enfants et adultes. Contact : Palmyre Pradeille. Tel : 04 66 56 72 56.

Mail : palmyna@orange.fr

Dimanche 17 mars, salle polyvalente à partir de 15 heures, concert bal-trad de la St Patrick.

Concert de guitare classique

Le samedi 9 mars, à 20h30, au foyer des Jonquilles, la municipalité a le plaisir de proposer aux Cendrasiens un superbe concert de guitare (airs classiques, contemporains, exotiques) avec deux talentueux guitaristes argentins : Luis Alberto Soria (enseignant et compositeur) et Edouardo castañera, de Buenos Aires (lauréat du prix Villa-Lobos), tous deux concertistes, en tant que solistes dans le monde entier. Réservez votre soirée pour ce moment qui s'annonce de très grande qualité. (Libre participation aux frais)

Rien de changé pour ABI coiffure

Nadia, la coiffeuse de notre commune tient à préciser que contrairement à ce que racontent certains bruits mal informés, il n'y a rien de changé concernant le salon ABI coiffure et aucun projet de changement. Le salon reste ouvert aux horaires habituels : les mardis, jeudis et vendredis de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Et le samedi de 9 à 15 heures sans interruption. Avec ou sans rendez-vous. Pour les rendez-vous (si vous ne voulez pas attendre) : 04 66 30 73 56 / 06 17 62 41 81.

Tous les jeudis une esthéticienne est présente et ces mêmes jeudis une réduction de 10% est offerte pour toute prestation coiffure.

Par ailleurs, notez que pour le 8 mars, journée de la femme, une réduction de 10% sera offerte à toutes les femmes pour toute prestation coiffure ou esthéticienne.

Le choix « zéro pesticide » expliqué à ma fille

.... A propos de la gestion des cimetières

Dis maman, c'est quoi un pesticide?

C'est un terme générique qui regroupe l'ensemble des produits phytosanitaires utilisés en agriculture pour augmenter les rendements (engrais) et se débarrasser des insectes ravageurs (insecticides), des maladies causées par les champignons (fongicides) et des herbes concurrentes (herbicides ou désherbants). Les cultures ainsi traitées présentent des produits calibrés, ayant un bel aspect régulier. Les espaces sont régulés et maîtrisés.

Et ce n'est pas intéressant d'avoir de gros légumes sains et sans défauts?

Si bien-sûr, pourquoi pas (bien que l'aspect du fruit ou du légume ne soit en rien un gage de qualité de goût!!), mais en plus des effets souhaités, ces produits peuvent entraîner de graves conséquences sur l'environnement et la santé : les risques de développer un cancer, des malformations congénitales ou des problèmes de fertilité par exemple, sont accrus.

Aussi, à Cendras, la municipalité a décidé de ne plus utiliser ce genre de produit sur le territoire.

Comment cela se traduit-il concrètement au sein de la commune?

Et bien vois-tu, depuis l'an dernier, les employés municipaux n'utilisent plus de désherbant chimique pour entretenir les espaces communaux. Au cimetière par exemple.

Alors ça veut dire qu'on va laisser l'herbe envahir le cimetière?

Non, pas du tout. Partout où c'est indispensable, l'herbe sera coupée, enlevée à la binette ou manuellement. C'est plus long, bien-sûr, mais ça n'a aucune conséquence fâcheuse sur l'environnement et la santé des usagers.

Et puis, partout où ce sera possible, on laissera les végétaux reprendre leur place; peut-être même en planterons-nous de nouveaux.

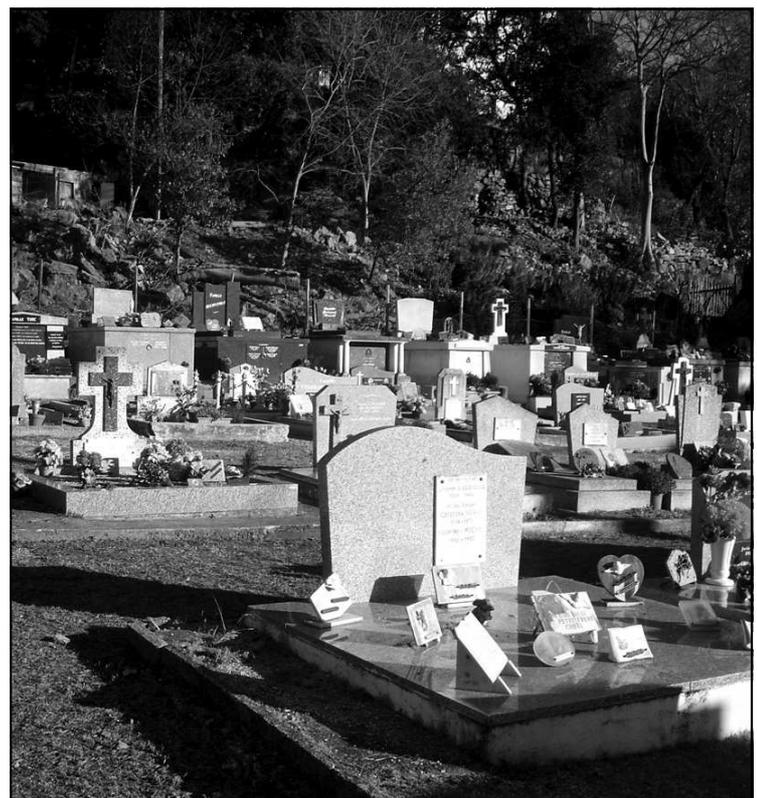
Sais-tu que naguère ma grand-mère allait récolter l'herbe pour ses lapins et même ramasser les escargots au cimetière ?

Mais alors, tout l'été, ces végétaux seront tout jaunes?

Oui, sans doute. Nous avons la chance d'habiter une région ensoleillée. Cela implique que l'herbe sèche l'été et devient jaune. Sois certaine que cela ne dérange pas les habitants du cimetière... A nous peut-être de nous en accommoder!

Cependant, il existe de nombreuses variétés de végétaux spécifiques à notre région, qui non seulement restent verts l'été, malgré un arrosage minimum, mais sont aussi capables de fleurir, ce qui ne gêne rien dans le paysage.

On pourrait même envisager de faire des cimetières un lieu de promenade pourquoi pas, mais c'est un autre sujet! Nous en reparlerons si tu veux...



Menace de fermeture de classe à l'école maternelle



Une rencontre récente avec l'inspectrice de l'éducation nationale nous a avertis d'un risque de fermeture de classe à l'école maternelle, compte tenu « *d'une baisse possible des effectifs* » à la rentrée de septembre 2013.

Il y a aujourd'hui 59 enfants de 3 ans et plus scolarisés en maternelle, plus 6 enfants entre 2 et 3 ans que l'inspection ne comptabilise pas.

Il y a déjà 57 pré inscrits qui auront 3 ans et plus en septembre 2013, certainement plus d'ici là. Et plus d'une dizaine qui auront entre 2 et 3 ans, là aussi très certainement plus, sachant qu'il y a eu 24 naissances à Cendras en 2011, sans compter St Paul, Soustelle et Lamelouze.

Donc il n'y aura pas de baisse d'effectif et de plus, à l'heure où le ministère engage une réforme qui a la prétention d'améliorer les conditions de scolarisation et parallèlement annonce vouloir améliorer la scolarisation des 2-3 ans dans les zones en difficulté, il serait fort de café que dans notre territoire, ô combien en difficultés, on aggrave au contraire une situation existante.

Il va de soi que cette argumentation a été présentée à l'inspectrice et qu'elle sera présentée avec détermination à l'académie, dans les jours à venir.

En attendant nous appelons les familles qui ne l'ont pas encore fait, à inscrire à la mairie les enfants qui auront 2 ans et plus à la rentrée de septembre 2013.

A propos de la réforme des rythmes scolaires

Le gouvernement a décidé, sans doute à juste titre, d'engager une réforme sur les rythmes scolaires. Cela étant, il s'avère que la méthode ne passe pas (précipitation, manque de concertation) et que le contenu connu des propositions pose problème à maints égards :

- la volonté de meilleure prise en compte du rythme scolaire des enfants risque de se traduire par une aggravation, avec une matinée supplémentaire d'école sans véritable allègement des autres jours.

- la proposition de transférer aux collectivités la charge d'une partie du temps éducatif relevant normalement des obligations de l'éducation nationale est lourde de dangers en termes de qualité et d'égalité des enfants sur l'ensemble du territoire. De plus, les coûts engendrés pour les communes sont très importants et l'Etat ne propose qu'une aide exceptionnelle la 1^{ère} année, à condition qui plus est de s'engager avant le 1^{er} mars 2013 pour une mise en application en septembre de la même année. Ce n'est pas sérieux !

- cette réforme va entraîner des répercussions très importantes pour les enseignants, les parents, les collectivités, mais aussi pour les transporteurs, les services et associations qui gèrent aujourd'hui les activités périscolaires (chez nous : centre social, associations sportives et culturelles). *(lire la suite page 13)*

Malataverne

Nos livres préférés



A l'école de Malataverne, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont lu la légende de Merlin. « *C'est un très beau livre. Nous aimons ce récit car les images sont magnifiques et l'écriture vraiment belle, bien présentée avec des enluminures* » témoignent les jeunes lecteurs.

Ils racontent que ça se passe au moyen-âge, « c'est une histoire pleine de magie, Merlin se transforme. Il y a beaucoup de surprises, de suspens. On se demande toujours la suite. Donc, c'est un livre passionnant. Nous avons lu les 15 chapitres rapidement, fait des jeux de lecture, des questionnaires, des recherches, des dessins, des coloriages. L'histoire était trop courte, c'est dommage ».

(suite la page 12) Tout cela nécessite du temps, de la concertation et des moyens. C'est pourquoi enseignants, représentants des parents d'élèves, du centre socioculturel, des élus assemblés le 11 janvier lors d'une réunion exceptionnelle des 3 conseils d'école de la commune, ont élaboré de façon unanime une motion dénonçant cette situation et proposant du temps pour une véritable concertation et une réflexion approfondie, afin d'arriver à une réforme bénéfique aux enfants, prenant en compte les soucis évoqués ci-dessus.

Quelques témoignages

Lauryne : J'aime beaucoup lire des romans comme la saga *Harry Potter*, *la Cabane magique*. J'aime lire car j'ai le plaisir de faire ce que je veux, m'informer. Lire différents livres m'apporte beaucoup. Je conseille aussi les BD *Lou* et *Gargouille*.

Paul : J'aime les livres où il y a du suspens, des batailles, de l'aventure et de la créativité. Je conseille les livres de série.

Lou : Les livres que j'aime sont *Arkéo junior*, *Moi je lis*, *Pink diary*. Je conseille le livre *Le meilleur chien du monde*

Aimé : Je conseille, parce que je l'ai lu, *Ulysse* et la collection *Héros de légende*

Ambre : Lisez plutôt des romans pour vraiment entrer dans un autre monde, sans images, des gros livres avec beaucoup de pages. Lire c'est entrer dans un autre monde et rêver.

Rythmes scolaire: réunion

Afin d'informer et de débattre de ces questions le plus largement possible, les 3 conseils invitent tous les parents, toutes les personnes qui sont concernées à une assemblée générale, vendredi 25 janvier à 17h30, salle polyvalente.

Repas CCAS :

Un bon repas de Noël le 06 décembre à la salle polyvalente



C'est avec beaucoup de plaisir cette année encore, que les retraités de la commune ce sont retrouvés autour d'un repas. Plus de 150 personnes avaient répondu présent pour ce repas de Noël. L'animation fort sympathique de l'association « A la Quarte », a permis à tous de montrer leurs talents vocaux, puisque c'est une chorale Messieurs et une chorale Dames qui ont rythmé entre autres l'après-midi.

Nous félicitons donc tous nos chanteurs Cendrasiens, et leurs disons à très bientôt pour d'autres moments aussi conviviaux

Le Conseil municipal et les membres du CCAS ont remis aux doyennes : Madame REBOUL Simone et Madame ROUSTAN Marguerite un Bouquet.



Sport et associations

Dans le cadre du renouvellement de son chantier d'insertion, L'Association « Les Jardins du Galeizon » organise, pour un nouveau recrutement:

Une réunion d'informations collective le :
VENDREDI 8 FEVRIER 2013 à 9 heures
A la Mairie de Cendras
Place Roger-Assenat 30480 CENDRAS

CONDITION D'EMPLOI : Contrat à temps partiel de 26 heures par semaine – 6 mois à partir du 01/04/2013 renouvelable 6 mois.

PROFIL DES CANDIDATS :

Profil 1 (5 postes) Homme ou Femme. Etre bénéficiaire du RSA socle et être en possession d'une fiche de prescription délivrée par votre référent. Etre inscrit au Pôle Emploi et bénéficiaire de l'agrément IAE. Avoir un projet professionnel défini. Etre motivé(e) pour mettre en œuvre les conditions nécessaires à la réussite de ce projet. Avoir la volonté de s'investir dans un travail d'équipe.

Profil 2 (2 postes) Homme ou Femme entre 18 ans et 25 ans, inscrit au Pôle Emploi et bénéficiaire de l'agrément IAE, non bénéficiaire du RSA socle (le candidat ou ses parents)

en possession d'une fiche de prescription délivrée par la mission locale. Avoir un projet professionnel défini. Etre motivé(e) pour mettre en œuvre les conditions nécessaires à la réussite de ce projet. Avoir la volonté de s'investir dans un travail d'équipe.

POSTE A POURVOIR : Profil 1 et profil 2 : Agent d'entretien des espaces naturels

TACHES EFFECTUEES : Abattage, débroussaillage, tronçonnage, élagage des bords de pistes, nettoyage bords de rivière.....

PIECES A FOURNIR : CV, Lettre de Motivation, Attestation RSA socle si profil 1, Carte Vitale, Pièce d'identité, Permis de conduire, Fiche de prescription (voir Référent ou Mission locale), Historique Pôle Emploi

CONTACT:

JARDINS DU GALEIZON – FOYER COMMUNAL DE LA BLAQUIERE – 30480 CENDRAS

Tél. 04.66.34.52.80 Mail : jardins.galeizon@laposte.net



AS Cendras : le bilan à la mi-saison

Sur le plan des résultats sportifs à la mi-saison, le bilan n'est pas très bon, l'équipe senior est à une place du premier reléguable mais il reste encore 2 matchs retour. Ceci s'explique par un grand nombre de joueurs blessés ou en voie de rétablissement. Si de ce côté-là il va falloir progresser, par contre l'équipe dirigeante fait preuve d'une gestion rigoureuse et mène le club de façon sérieuse. Grâce à ses 2 entraîneurs (Foued et Fabien) l'équipe garde un bon état d'esprit (au dire des clubs déjà rencontrés et du public local), fait preuve de fair-play et il y règne un réel esprit de camaraderie. Preuve en a été donnée lors de la réalisation du premier tournoi de foot en salle de l'A.S., qui a eu lieu le 22 décembre à la salle Denis Aigon à la Grand Combe, au cours duquel 8 équipes se sont affrontées toute la journée et ont partagé un repas à midi (victoire de l'OAC face à l'équipe de Rochebelle emmenés par les frères Dubos). L'AS Cendras renouvellera début juin son 2^{ème} tournoi de l'amitié en catégorie vétérans, le club a en projet de réaliser un tournoi en catégorie senior dans le courant du mois de mai. L'expérience du tournoi en salle a été concluante donc il sera reconduit cette année.

Les dirigeants et les joueurs de l'AS Cendras souhaitent aux Cendrasiennes et aux Cendrasiens leurs meilleurs vœux pour l'année 2013.

**Pour le club, le secrétaire
Lilian Gilles**

- ↳ **dimanche 27 janvier à 16 h** - salle polyvalente : loto PCF.
- ↳ **mercredi 30 janvier à 14 h** : le Club des Jonquilles offre la galette des rois à ses adhérents (se faire inscrire au 04.66.86.66.88 - Mme Guiraud).
- ↳ **dimanche 03 février à 16 h** - salle polyvalente : loto Association Entraide & Solidarité.
- ↳ **Lundi 04 février à 14 h** au Foyer des Jonquilles - Loto LSR.
- ↳ **vendredi 08 février à 16 h** - salle polyvalente : loto APE Abbaye.
- ↳ **mercredi 13 février à 14 h** : loto foyer des Jonquilles.
- ↳ **mercredi 13 février à 18 h** : salle du conseil municipal - réunion publique sur le plan communal de sauvegarde.
- ↳ **dimanches 17 et (ou) 24 février** : Stage « photo » organisé par Galei'jades - animé par Emmanuel Perrin - Prévoir pique-nique.
- ↳ **mardi 19 février à 20 h** - salle polyvalente - audition des rois de l'école de musique.
- ↳ **dimanche 24 février à 16 h** - salle polyvalente : loto LSR.
- ↳ **mardi 26 février de 10 h à 16 h 30** au Foyer de Malataverne Scrapbooking enfant-ado - animé par Palmyre Pradelles - inscription avant le 15 février.
- ↳ **Samedi 09 mars à 20h30** au foyer des Jonquilles - concert de guitare classique par les maîtres argentins Luis Soria et Edouardo Castanera (libre participation aux frais).
- ↳ **mercredi 13 mars à 14 h** : loto foyer des Jonquilles.
- ↳ **dimanche 17 mars à partir de 15 h** salle polyvalente - Concert-bal de la St Patrick organisé par l'atelier de danses traditionnelles - animé par le groupe « Dancing Feet Ceilidh Band ».
- ↳ **dimanche 24 mars de 9 h à 17 h** au Foyer des Jonquilles Scrapbooking adulte en collaboration avec l'association « pages de scrap » des Mages. Contact: Palmyre Pradelles - tél. 04.66.56.72.56.

Divers-Cité
Bulletin d'informations
municipales de la
commune de Cendras.
Rédacteur en chef :
Yannick Louche
Conseil de rédaction :
Yannick Louche, le bureau
municipal, Isabelle Jouve.

Les associations qui
souhaitent transmettre
des informations pour le
prochain bulletin
municipal peuvent les
déposer en mairie
avant le 05 mars elles
paraîtront dans le
prochain numéro.

- Mairie de Cendras** : Tél.04.66.30.40.72 ; Fax 04.66.30.48.91
 E.mail : mairie-cendras@wanadoo.fr - Horaires d'ouverture :
 du lundi au vendredi de 8 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H.-
 adresse site :www.cendras.fr.
- Ecomusée de la Vallée du Galeizon** : Tél.04.66.30.21.83.-
 visite sur rendez-vous.
- S.M.A.C.V.G. (SIVU du Galeizon)** : Tél. 04.66.30.14.56 ;
 Fax 04.66.30.48.91 E.mail : galeizon@wanadoo.fr
- Communauté de Communes du Pays Grand'Combien** :
 37 rue A. France, 30110 La Grand'Combe Tél.
 04.66.34.10.96 ; Fax 04.66.34.61.13 - E.Mail pays grand'com-
 bien@yahoo.fr
- Résidence l'Euzière:** Rue Youri Gagarine -
 Tél. : 04.66.56.37.37.
- Grand'Combienne des Eaux** : 2 Avenue du Pont ;
 30110 La Grand Combe- Tél. 04.66.54.80.39.
- Service enlèvement des encombrants** (Communauté de
 Communes) : Enlèvement les 1er et 3èmes mardis de chaque
 mois.
- Déchetterie** : (L'Habitarelle - Les Salles du Gardon)
 Gratuite pour les habitants du Pays Grand'Combien
 Tél. 04.66.54.86.02 ; du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et de
 14 H à 18 H - samedi de 9 H à 12 h et de 14 H à 17 H.
- Poste de Cendras** : Tél. 04.66.30.20.17 ; horaires : 9h à 12h
 et de 14h à 16h ; samedi de 9h à 11h30.
- Médiathèque de Cendras « Jean-Pierre Chabrol »**: Tél. :
 04.66.30.09.93. Horaires : mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h.
 mercredi de 14h à 18h ; vendredi de 16h30 à 18h ; samedi de
 9 h à 12h.
- Centre Socio-Culturel Lucie Aubrac**: tél.:04.66.78.69.82.
 Horaires du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30;
 mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
- Association Entraide & Solidarité** (Rue Malinowski) ; Tél. :
 04.66.55.83.38.
- Association « Les Jardin du Galeizon** (La Blaquièrre) ;
 Tél/fax : 04.66.34.52.80.
- Gendarmerie St Martin de Valgalgues**; tél. 04.66.86.00.69.
- Taxis de Cendras** ; Mr Mouzaoui : 06.34.54.00.41. - Mme
 Reverger : 06.98.40.68.86.
- Société HLM « Un Toit Pour Tous »** 829 Montée des Lau-
 riers 30100 ALES ; Tél. 04.66.86.88.54.
- Société HLM « Néolia »** - Immeuble Square Portal 19 rue de
 la Clède La Grand Combe - Tél. 04.66.54.20.00.
- Assistante sociale** : Tél. 04.66.34.60.60.
- Infirmière** : Mme Moisset Catherine ; Tél. 04.66.30.28.46.-
- Kiné** : Mmes Roussel Florence et Perricaudet Estelle-
 Tél. 04.66.30.92.52.
- Pharmacies** : MALAVIOLLE ; Tél. 04.66.86.18.87. ;
 Des Mines ; Tél. 04.66.30.30.27.
- Dentiste** : Mme PICCONI Claire ; Tél. 04.66.78.69.19.
- Médecin** : docteur MOUSSANT - Tél.04.66.43.08.76.
 (consultations : Le matin de 9 h à 12 h du lundi au samedi -
 l'après-midi de 15 h à 18 h 30 les lundi, mercredi et jeudi.

Mairie de CENDRAS, ☎ 04.66.30.40.72. 📠 04.66.30.48.91.

Mail : Mairie-cendras@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H